



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50<sup>th</sup> anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

## FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

## CONTACT

Please contact [publications@unido.org](mailto:publications@unido.org) for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at [www.unido.org](http://www.unido.org)

17248-F

Distr. LIMITEE

IPCT.76(SPEC.)  
15 décembre 1988

ORGANISATION DES NATIONS UNIES  
POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

FRANCAIS  
Original : ANGLAIS

---

Réunion d'experts sur les petites et moyennes  
entreprises, y compris les coopératives

San Juan (Porto Rico), 8-11 décembre 1987

RAPPORT\*

---

\* Traduction d'un document n'ayant fait l'objet d'aucune mise au point rédactionnelle.

## PREFACE

### Le Système de consultations

La deuxième Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), qui s'est tenue à Lima (Pérou) en mars 1975, a recommandé que l'ONUDI étende ses activités à la mise en place d'un Système de consultations permanentes entre pays développés et pays en développement, en vue d'augmenter la part de ces derniers pays dans la production industrielle mondiale grâce à une coopération internationale accrue. A sa septième session extraordinaire, en septembre 1975, l'Assemblée générale des Nations Unies a fait sienne cette recommandation.

En mai 1980, le Conseil du développement industriel a décidé de donner au Système de consultations un caractère permanent et, en mai 1982, il en a adopté le règlement intérieur (Le Système de consultations - PI/84) avec ses principes, ses objectifs et ses caractéristiques. Ce règlement prévoit notamment que :

"Le Système de consultations est un instrument grâce auquel l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) sert d'enceinte aux pays développés et aux pays en développement pour leurs contacts et leurs consultations intéressant l'industrialisation des pays en développement.

Le Système de consultations a pour objet de définir les mesures concrètes tendant à accroître la part des pays en développement dans la production industrielle mondiale et à créer de nouvelles installations industrielles dans ces pays en vue de l'instauration d'un nouvel ordre économique international. A cette fin, les problèmes liés à l'industrialisation des pays en développement sont examinés systématiquement du point de vue économique, financier, social et technique, et sous l'angle des politiques à appliquer.

Le Système de consultations porte sur la coopération entre les pays développés et les pays en développement, ainsi qu'entre les pays en développement eux-mêmes.

Le Système de consultations permet également de procéder, pendant ou après les consultations, à des négociations entre les parties intéressées, sur la demande de ces dernières.

Les participants de chaque pays membre comprennent des représentants des pouvoirs publics, de l'industrie, des travailleurs, des groupements de consommateurs, etc., au gré de chaque gouvernement.

Chaque consultation établit un rapport qui reproduit les conclusions et recommandations approuvées par consensus ainsi que les principales opinions exprimées pendant les débats."

Consultation sur les petites et moyennes entreprises, y compris les coopératives

1. A sa deuxième session, tenue en octobre 1986, le Conseil du développement industriel a décidé d'inscrire une Consultation sur les petites et moyennes entreprises, y compris les coopératives, au programme des consultations pour la période biennale 1988-1989.

2. Conformément à cette décision, la première Consultation sur les petites et moyennes entreprises, y compris les coopératives, se tiendra en 1989. Dans le cadre des activités préparatoires de cette consultation, qui ont déjà commencé, on a entrepris l'établissement des études requises et convoqué la présente Réunion d'experts sur les petites et moyennes entreprises, y compris les coopératives. L'ONUDI, agissant en coopération étroite avec l'Administration portoricaine de développement économique (FOMENTO), a organisé cette réunion à l'intention de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes.

3. La Réunion avait pour objet :

- D'examiner la situation actuelle du secteur des petites et moyennes entreprises dans la région;
- De cerner les obstacles de caractère général ou particulier qui entravaient le développement des petites et moyennes entreprises dans la région;
- D'examiner et de proposer des mesures à prendre sur le plan national et international pour lever ces obstacles;
- De faire des propositions concrètes quant aux autres études à entreprendre dans le cadre des préparatifs de la Consultation.

ORGANISATION DE LA REUNION

4. La Réunion d'experts sur les petites et moyennes entreprises, y compris les coopératives, s'est tenue à San Juan (Porto Rico) du 8 au 11 décembre 1987. Y ont assisté 14 experts venus des pays de la région, d'un organisme des Nations Unies, d'organisations non gouvernementales et de la Banque interaméricaine de développement. Le Secrétaire général du Groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) a également assisté à la Réunion. La liste des participants est reproduite en annexe. Par ailleurs, un grand nombre d'observateurs portoricains ont participé à la réunion, pour présenter leurs vues et l'expérience portoricaine dans ce domaine.

Ouverture de la Réunion

5. M. L. Morera, Administrateur adjoint chargé de l'industrie portoricaine à l'Administration de développement économique (FOMENTO), a pris la parole à la séance d'ouverture de la Réunion. Après avoir souhaité la bienvenue aux participants, il a insisté sur l'importance du secteur de la petite et moyenne industrie pour la région tout entière. Même s'il existe à Porto Rico de grosses entreprises industrielles, le secteur des petites et moyennes entreprises y joue un rôle décisif, puisqu'il est bien moins exposé aux fluctuations d'origine extérieure que les grandes entreprises. L'Administrateur adjoint a souligné que Porto Rico et FOMENTO étaient partisans du développement intégré de la région des Caraïbes.

6. Le Directeur de la Division du Système de consultations a pris la parole au nom du Directeur général de l'ONUDI. Il a esquissé les activités que l'ONUDI menait dans le cadre du Système de consultations, en insistant sur l'importance du secteur des petites et moyennes entreprises, surtout pour les pays insulaires des Caraïbes. Il a appelé l'attention sur une opération particulière faisant appel à l'initiative personnelle et intitulée "boot straps" par laquelle Porto Rico avait montré au monde comment une île pauvre et peu développée du point de vue agricole parvenait à s'industrialiser dans la mesure où des dirigeants pleins d'initiative et d'élan instauraient un environnement propre à stimuler l'esprit d'entreprise de sa population travailleuse. Porto Rico est dès à présent un pays prêt à faire bénéficier d'autres pays de son expérience en matière de développement. Le Directeur a poursuivi en disant que si les petites et moyennes entreprises avaient bénéficié d'un soutien dans de nombreux pays en développement du monde entier, leur succès n'avait pas été entier. La première Consultation sur les petites et moyennes entreprises, y compris les coopératives, et la présente Réunion d'experts devraient faire des recommandations quant au moyen de bâtir le développement des petites et moyennes entreprises. Le Directeur a invité les femmes participant à la Réunion à intervenir activement dans les débats, eu égard au rôle majeur que les femmes jouaient dans l'expansion des petites et moyennes entreprises dans de nombreux pays du monde.

7. Pour finir, le Directeur a souligné combien il importait que la coopération bilatérale et multilatérale soit intensifiée. La coopération technique ne devrait pas être un exercice de statistique; les ressources disponibles devraient être utilisées d'une manière plus rationnelle pour obtenir des résultats positifs comme dans le cas du programme dit "Caribbean Basin Initiative" (CBI).

8. En prenant la parole devant les participants, le Secrétaire général du Groupe ACP a indiqué que dans tous ces pays les petites et moyennes entreprises jouaient un rôle important en créant des emplois et en contribuant ainsi dans une mesure essentielle au développement industriel. Dans les pays ACP, les petites et moyennes entreprises fournissaient à présent 45 % des emplois. Ces entreprises étaient au coeur de l'effort d'industrialisation et exerçaient un effet stimulant sur les entrepreneurs industriels, sur la création d'emplois dans les régions urbaines et rurales, sur la mobilisation de ressources financières nationales et sur la valorisation des techniques indigènes.

#### COMPTE RENDU DES DEBATS

##### Le rôle des petites et moyennes entreprises dans la création d'emplois dans les Caraïbes

9. Deux orateurs portoricains ont présenté cette question. L'un d'eux a brossé un tableau d'ensemble de la situation de l'emploi à Porto Rico, en ce qui concerne plus spécialement les petites et moyennes entreprises. Peu touché par les variations saisonnières ou les mutations résultant des fluctuations de l'économie générale, le secteur offrait des emplois stables. L'évolution observée indiquait que le nombre d'emplois créés dans ce secteur continuera à augmenter.

10. Le second orateur a présenté les différentes possibilités de formation qu'offraient les établissements publics et autres (formation générale, spécialisation et perfectionnement des employés des petites et moyennes

entreprises). De nombreux programmes de formation étaient subventionnés par les pouvoirs publics qui prenaient à leur charge une partie du traitement des stagiaires ou de la rémunération des instructeurs. La Réunion a été d'avis que la main-d'oeuvre qualifiée était désormais un facteur de développement économique très important et un atout dans la compétition avec des concurrents locaux ou des fabricants d'autres pays. Les débats étaient axés sur la comparaison des moyens de formation existant dans les différents pays des Caraïbes et à Porto Rico.

Une infrastructure institutionnelle propre à favoriser le développement des petites et moyennes entreprises

11. En présentant cette question, le représentant du Secrétariat de l'ONUDI a déclaré que le développement harmonieux des petites et moyennes entreprises nécessitait un environnement industriel propice et une infrastructure institutionnelle capable de fournir un certain nombre de services au secteur. Il n'était pas nécessaire de privilégier un institut polyvalent capable de fournir tous les services requis aux petites et moyennes entreprises. A condition de coopérer étroitement et de se mettre résolument au service de leur clientèle, plusieurs établissements spécialisés pourraient assurer ensemble la même gamme de prestations. Les exemples concrets, bons et mauvais, des deux types d'établissements ne manquaient pas.

12. Prenant la parole après le représentant du Secrétariat, un certain nombre d'orateurs portoricains ont expliqué le fonctionnement de leurs établissements et les services qu'ils fournissaient au secteur des petites et moyennes entreprises.

13. La question de la définition des petites et moyennes entreprises a été soulevée au cours des débats et les participants se sont accordés pour estimer qu'il appartenait à chaque gouvernement d'adopter une définition convenant au pays.

14. Par ailleurs, de l'avis des participants, il était avantageux pour les petits pays insulaires de charger un seul établissement de pourvoir à tous les besoins des petites et moyennes entreprises. La réalité était cependant différente. Dans certains pays, plusieurs établissements rendaient à ces entreprises des services souvent insuffisamment coordonnés.

15. De nombreux participants ont été d'avis que l'infrastructure institutionnelle portoricaine pouvait servir d'exemple en ce qui concerne la mise en place des moyens nécessaires pour assurer le développement harmonieux des petites et moyennes entreprises.

Les services de vulgarisation et la promotion des petites et moyennes entreprises

16. En présentant cette question, le représentant du Secrétariat de l'ONUDI et les orateurs portoricains ont insisté sur l'importance des services de vulgarisation pour les petites et moyennes entreprises. Si elles bénéficiaient de certaines prestations essentielles, les petites et moyennes entreprises parviendraient à compenser les faiblesses inhérentes à leur secteur. La Réunion a souligné qu'il fallait envisager deux moyens de conseiller les petites et moyennes entreprises : les exposés permettant d'initier des groupes de participants à certaines techniques et aptitudes; les avis donnés aux entrepreneurs quant à la manière de résoudre leurs problèmes

individuels concrets. On s'est interrogé sur le statut juridique (public, parapublic ou privé) des instituts assurant ces services et sur le tarif à appliquer aux prestations fournies. La question de savoir si l'assistance au développement devait être fournie par un institut dispensant aussi une assistance financière a été examinée.

#### Le financement des petites et moyennes entreprises

17. Des déclarations à ce sujet ont été faites par les représentants des banques commerciales et des banques de développement locales ainsi que par le représentant de la Banque interaméricaine de développement. Les grands problèmes ci-après ont été évoqués :

- Les fonds propres des petites entreprises étaient souvent insuffisants et, faute de sûreté réelle, ces entreprises éprouvaient souvent des difficultés à obtenir des prêts;
- Les banques prélevaient des frais d'administration et d'intervention élevés au titre des petits prêts.

18. Une coopération étroite entre instituts de développement et banques a donc été recommandée. Les instituts de développement devraient prendre à leur charge le coût et assumer la responsabilité de l'examen préalable des projets et de la mise en place des services de vulgarisation requis. La longueur du temps s'écoulant jusqu'à l'obtention d'un crédit était un autre élément gênant. La possibilité de se procurer en un laps de temps raisonnable des fonds était plus importante que le taux d'intérêt.

19. Dans son intervention, le représentant de la Banque interaméricaine de développement (BID) s'est étendu sur les besoins financiers des micro-entreprises et des entreprises familiales. Dans ce secteur, entre 30 et 40 % des entrepreneurs étaient des femmes. Le décaissement des prêts se faisait souvent par le biais d'organisations non gouvernementales ou d'autres intermédiaires financiers. Ce programme de la BID connaissait un très grand succès et la quasi-totalité des pays latino-américains disposaient désormais d'un programme d'appui aux micro-entreprises. Ces programmes étaient axés sur des actions de formation et l'octroi de prêts d'un montant très réduit. Le taux de remboursement de ces prêts était très satisfaisant (90 %).

20. Le représentant du Ministère portoricain du commerce a informé les participants de son dispositif d'aide à la satisfaction des besoins financiers. Les services rendus par FOMENTO, la Société de développement commercial et les banques commerciales étaient les suivants :

- Garantie des prêts octroyés par des fonds aux petites et moyennes entreprises;
- Octroi de "micro-prêts" aux entreprises (1 000 dollars EU à 10 000 dollars EU);
- Octroi direct de prêts aux artisans.

La Société de développement commercial organisait également des programmes de formation pour répondre à des requêtes concrètes des bénéficiaires de prêts. Les cours d'initiation aux techniques de gestion dispensés dans le cadre de ces programmes avaient donné de très bons résultats. Des cours spéciaux de formation dans ce domaine avaient été créés à l'intention des femmes.

### Les petites et moyennes entreprises et le marketing

21. Ce sujet a été présenté par le participant représentant l'International Marketing Institute, Boston College, lequel a déclaré que chaque entreprise, petite ou grande, devrait déterminer son concept de marketing lorsqu'elle définissait une stratégie de produit, une stratégie de prix, une stratégie de promotion et une stratégie de distribution. La matérialisation de ce concept ménagerait à l'entreprise un avantage par rapport à ses concurrents. Une autre tâche difficile mais importante consistait à définir le marché cible pour délimiter le segment du marché qui offrait les conditions les plus favorables pour la vente du produit. Le marché étant en évolution constante, il fallait entreprendre des études de marché pour y réagir comme il convient.

22. Au cours des débats, il a été souligné que les petits pays insulaires des Caraïbes (5 millions d'habitants vivant dans 10 Etats) avaient besoin d'une stratégie commerciale particulière qui tienne compte des marchés locaux ainsi que des exportations possibles vers d'autres pays des Caraïbes, dont Porto Rico, et vers les Etats-Unis d'Amérique.

23. Les participants se sont accordés pour estimer que, même si le marketing posait certains problèmes aux petites et moyennes entreprises, il était indispensable pour leur bon fonctionnement. Tout entrepreneur devrait définir une stratégie commerciale active afin de se rendre mieux compte des actions de marketing requises, adopter de bonnes techniques de marketing et fabriquer un produit qui satisfasse le client national et étranger.

### Les leçons à tirer de l'expérience portoricaine en matière de promotion des petites et moyennes entreprises

24. Il ressort des interventions des orateurs portoricains que leur pays a fait d'énormes progrès en transformant en 45 ans une "maison pauvre en une maison modèle". Une assistance importante a été fournie dans le cadre de la Caribbean Basin Initiative. Mais ce n'est pas ce programme qui était à l'origine des succès, mais les personnes qui avaient su en tirer parti. La possibilité de mettre en place toute l'infrastructure institutionnelle et matérielle requise a aidé à atteindre cet objectif. Par ailleurs, le soutien continu au développement à long terme des petites et moyennes entreprises et la stabilité politique ont incité la population laborieuse à réaliser ses aspirations.

### Recommandations formulées par la Réunion à l'intention de l'ONUDI et des gouvernements

25. Eu égard à la situation des petites et moyennes entreprises dans les pays des Caraïbes et aux débats ayant eu lieu au cours de la Réunion, les recommandations ci-après ont été formulées en ce qui concerne la promotion des petites et moyennes entreprises dans la région :

a) Les services ci-après sont nécessaires et chaque pays devrait s'efforcer de les mettre à la disposition des petites et moyennes entreprises :

- i) Etablissement d'études de pré-faisabilité, de faisabilité et de marketing, et examen critique des dossiers;
- ii) Education pour la sensibilisation aux questions économiques;



- iii) Services de développement des entreprises (services de vulgarisation) portant sur des questions économiques et de gestion - conseils économiques, avis sur la situation du marché, informations sur le financement, le conditionnement, les circuits de distribution, etc.;
- iv) Renseignements et conseils (services de vulgarisation) concernant des questions technico-économiques comme par exemple la technologie, les machines et équipements, les matières premières, etc., disponibles, leurs sources d'approvisionnement et leur prix, ainsi que les systèmes de contrôle de la qualité;
- v) Activités promotionnelles pour faire connaître les services mis à la disposition des petites entreprises, les entités qui les fournissent et la procédure à suivre pour en bénéficier;

b) Lorsqu'ils mettront en place les services requis, les gouvernements ou pays devraient s'assurer le concours de personnes qualifiées, expérimentées et inspirant confiance, venant des secteurs privés et publics. Lorsque ces services sont proposés par une multiplicité de sources différentes, il faut veiller à ce qu'ils collaborent convenablement;

c) Dans certains cas, des services communs peuvent être mis en place à l'intention de groupes de petites entreprises (comptabilité, achats groupés, marketing commun); ces services peuvent être aussi assurés par d'autres entreprises;

d) L'ONUDI devrait envisager un programme de renforcement des organismes collaborant avec les petites entreprises;

e) L'ONUDI devrait faciliter la constitution de réseaux, le partage des informations et l'acquisition de connaissances aux pays et organismes qui se sont engagés dans l'action en faveur des petites entreprises.

26. La Réunion a reconnu que les petites et moyennes entreprises avaient tout d'abord besoin de moyens financiers et que les entrepreneurs rencontraient les problèmes ci-après quand ils cherchaient à s'en procurer :

- Les établissements bancaires de type classique étaient souvent peu disposés à apporter leur concours au secteur des petites et moyennes entreprises, faute de sûreté réelle suffisante;
- Les établissements de prêts hésitaient à financer les fonds de roulement;
- Les petites et moyennes entreprises ne pouvaient guère se procurer du capital-risque.

27. La Réunion a donc en outre recommandé ce qui suit :

a) Des efforts devraient être faits aux niveaux national et/ou régional pour créer des instruments financiers propres à faciliter l'octroi de prêts aux petites et moyennes entreprises en général et le financement des fonds de roulement en particulier;

b) Pour atteindre les petites et moyennes entreprises qui étaient souvent installées en dehors des capitales, il fallait décentraliser considérablement les services financiers pour desservir également les régions peu développées et les zones rurales;

c) Les pouvoirs publics devraient garantir les prêts destinés aux petites et moyennes entreprises viables des secteurs prioritaires si l'entrepreneur n'était pas en mesure d'offrir aux banques commerciales une garantie suffisante de leurs créances;

d) Les demandes concernant le financement des petites et moyennes entreprises exploitées par des femmes devraient bénéficier d'un traitement préférentiel;

e) Des fonds chargés d'aider les jeunes quittant l'école ou les jeunes adultes à lancer leur propre entreprise devraient être mis sur pied; en outre, certains services devraient être mis à la disposition des entreprises naissantes;

f) La constitution de coopératives et notamment de banques coopératives desservant une clientèle de petites et moyennes entreprises devrait être encouragée;

g) Des moyens de formation à la gestion financière devraient être mis en place à l'intention des chefs des petites et moyennes entreprises.

Annexe

LISTE DES PARTICIPANTS

Barbade

A. Lawson Nurse, Deputy General Manager, Investment Promotion, Barbados Industrial Development Corporation, P.O. Box 250, Bridgetown

Guyana

Byron Blake, Director, Economics and Industries, Caribbean Community Secretariat (CARICOM), Bank of Guyana Building, P.O. Box 10827, Georgetown

Frank Long, Special Adviser to the President of Guyana, State Planning Secretariat, State Planning Commission, 212, Duncan Street, Lamaha Gardens, Georgetown

Haïti

Harold Saint-Surin, Membre de la Société haïtienne d'études et de production agricoles, Ministère du commerce et de l'industrie, B.P. 2223, Port-au-Prince

Jamaïque

Leroy F. Henry, Group Director, Industrial Development, Training and Human Resources, Jamaica Industrial Development Corporation, P.O. Box 505, Kingston

Melrose Wiggan, Manager, Small Business and Regional Development Division, Jamaica National Investment Promotion Ltd (JNIP), Member of the Board of Small Business Association and of the National Planning Committee on Small Business, 35 Trafalgar Road, Kingston 10

Sainte-Lucie

Edmond Leopold, President, Small Business Association, P.O. Box 411, Castries

Ingrid Skerret, General Manager, A.F Valmont and Co. Ltd, P.O. Box 172, Castries

Organismes des Nations Unies

Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme

Krishna Ahooja-Patel, Directeur adjoint, B.P. 21747, Saint-Domingue, République dominicaine

Organisations intergouvernementales

Banque interaméricaine de développement (BID)

Kenneth Cole, Co-ordinator, Small Projects Unit, 1300 New York Avenue, N.W., Washington D.C. 20577, Etats-Unis d'Amérique

Groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP)

Edwin W. Carrington, Secrétaire général, Avenue Georges Henri 451, 1200 Bruxelles, Belgique

Organisations non gouvernementales

Fédération internationale des petites et moyennes entreprises industrielles

Etienne Wallut, 1, avenue du Général de Gaulle, 92806 Puteaux Cedex, France

Autres participants

Conseil central de l'économie

José L. Libert, Secrétaire, 17-21, avenue de la Joyeuse Entrée, B-1040 Bruxelles, Belgique

International Marketing Institute

John McKiernan, Director, 314 Hammond Street, Chestnut Hill MA 02167, Boston, Massachusetts, Etats-Unis d'Amérique

Observateurs

Eduardo Rivero Albino, Director, Puerto Rico Caribbean Economic Development Programme, Economic Development Administration of Puerto Rico (FOMENTO), G.P.O. Box 2350, San Juan, Porto Rico 00936

Bettye B. Baldwin, President, Careers Inc., Ave. Wilson 1453, Condado, Porto Rico 00907

Jorge Besosa, Senior Vice-President, Government Development Bank, San Juan, Porto Rico

Judith V. Brown, Marketing Executive, Jamaica National Investment Promotion Ltd (JNIP), Plaza Scotia Bank-Suite 907, 273 Ponce de León Ave., Hato Rey, Porto Rico 00918

John P. Collins, CBI Co-ordinator, Economic Development Administration of Puerto Rico (FOMENTO), G.P.O. Box 2350, San Juan, Porto Rico 00936

Antonio J. Colorado, Administrator, Economic Development Administration of Puerto Rico (FOMENTO), G.P.O. Box 2350, San Juan, Porto Rico 00936

José Figueroa, Private Sector Programme, Right to Work Administration, San Juan, Porto Rico

María Esther García, League of Co-operatives, San Juan, Porto Rico

Luis Gomez, Assistant Director, Navieras de Puerto Rico, San Juan, Porto Rico

Pedro Tirado Lautedo, Vice-President, Commonwealth of Puerto Rico, Puerto Rico Industrial Development Company, G.P.O. Box 2350, San Juan, Porto Rico 00936

César Miranda, Senior Vice-President, Puerto Rico Telephone Company, San Juan, Porto Rico

Norma Monrouzeau, Deputy Director, Department of Commerce of Puerto Rico, Apartado S 4275, San Juan, Porto Rico 00905

Jorge L. Aquino Nuñez, President, Economic Development Bank for Puerto Rico, 437 Ponce de León Ave., 15th floor, P.O. Box 5009, Hato Rey, Porto Rico 00919

Venancio Otero, Director, Free Zone (Trade), Commercial Development Company, G.P.O. Box 4943, San Juan, Porto Rico 00936

Helen Rodríguez Rosell, Public Relations Officer, Commonwealth of Puerto Rico, Puerto Rico Industrial Development Company, G.P.O. Box 2350, San Juan, Porto Rico 00936

César Santoni Sanchez, Administrator, Commercial Facilities, Commercial Development Company, G.P.O. Box 4943, San Juan, Porto Rico 00936

Iván Suñer, Assistant District Director, Small Business Administration, San Juan, Porto Rico

Rubén Vélez, President, Puerto Rico Manufacturers Association, San Juan, Porto Rico

Enrique Vilella, Director, United States and Foreign Commercial Service, United States Department of Commerce, San Juan, Porto Rico